3 Montant des subventions aux combustibles fossiles (production et consommation) par unité de PIB

Définition et champ d'application
Afin de mesurer les subventions aux combustibles fossiles aux niveaux national, régional et mondial, trois sous-indicateurs sont recommandés pour rendre compte de cet indicateur : 1) le transfert direct de fonds publics ; 2) les transferts induits (soutien des prix) ; et, en tant que sous-indicateur facultatif, 3) les dépenses fiscales, les autres recettes perdues et la sous-tarification des biens et services. Les définitions du Manuel statistique de l'AIE (AIE, 2005) et de l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires (ASMC) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (OMC, 1994) sont utilisées pour définir les subventions aux combustibles fossiles. Les descriptions normalisées de la classification centrale des produits de l'Office statistique des Nations unies doivent être utilisées pour classer les produits énergétiques individuels.

Actuellement, aucune métadonnée n'est disponible sur la formulation actuelle de la cible 12.c des ODD (cible 12.c. : Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage, en éliminant les distorsions du marché, selon le contexte national, y compris par la restructuration de la fiscalité et l'élimination progressive des subventions nuisibles, afin de mettre en évidence leur impact sur l'environnement, en tenant pleinement compte des besoins et de la situation propres aux pays en développement et en réduisant au minimum les éventuels effets pernicieux sur le développement de ces pays tout en protégeant les pauvres et les collectivités concernées) ; à l'exception de l'indicateur 12.c.1 : Subventions aux combustibles fossiles (production et consommation) en proportion des dépenses nationales totales (%) qui a été mis à jour pour 2013, 2015 et 2017.

Plus d'informations :
https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-12-0c-01.docx

Logique de la fiche d'information

La suppression des subventions néfastes est considérée comme importante pour favoriser une réduction de l'utilisation des combustibles fossiles et permettre ainsi la pénétration des combustibles alternatifs et renouvelables. Cet indicateur pourrait renseigner sur les efforts déployés par un pays pour créer les conditions favorables à l'abandon progressif des combustibles fossiles.

Situation actuelle et progression dans la région méditerranéenne

Cinq des quatorze pays considérés (avec des données disponibles) ont augmenté leurs subventions aux combustibles fossiles en 2017 par rapport à 2013, tandis que dans les autres pays, la réduction des subventions est la tendance générale sur cette période. Les pays méditerranéens sont classés en trois groupes, < 1 %, 1-10 % et > 10 % en termes de pourcentage des subventions par rapport au PIB national, avec respectivement 8, 5 et 1 pays. Il est clair que le secteur des combustibles fossiles (c'est-à-dire l'énergie) est un moteur économique très complexe pour n'importe quel pays, mais les efforts visant à intégrer des sources d'énergie propres doivent se poursuivre afin de réduire encore plus cet indicateur dans toute la région.

Message clé

Des efforts doivent être faits pour continuer à intégrer des sources d'énergie propres afin de faire baisser encore plus cet indicateur dans toute la région méditerranéenne.

Subventions hors taxes aux combustibles fossiles en proportion du PIB total (%) 2017 et évaluation)

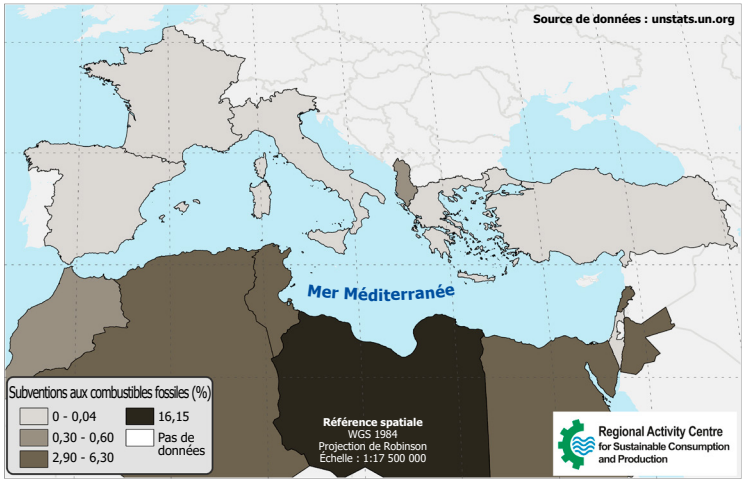

Les appellations employées sur cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent en aucun cas l'expression d'une opinion quelconque de la part du Secrétariat des Nations unies quant au statut juridique des pays, territoires, villes, régions ou des autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou de leurs limites

Cliquez ici pour accéder à la version interactive MapX

Sources
1 : ODD de l'ONU

Liens
https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/
(http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=2&series=EG.EGY.PRIM.PP.KD&country=#)

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de SCP/RAC et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne.